









Parcours balisé N°79.

Entre les châteaux, maisons bourgeoises et fermes, la plaine et les bois accompagnent ce parcours.

 Durée	3h 50	 Difficulté	Moyenne
 Distance	12,77 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	73 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	74 m	 Commune	Fontenouilles (89120)
 Point haut	199 m		
 Point bas	145 m		



Trace n° 15887473

Description

Départ depuis le parvis de l'église de [Fontenouilles](#) (commune de Charny-Orée de Puisaye). Un parking est proche, le long de la D464.

(D/A) Dos à l'église, partir sur la droite en empruntant la D464 jusqu'au pont traversant le Cuivre pour arriver devant la pancarte annonçant la Moullière.

(1) Prendre à droite le chemin vert. Au chemin transversal, tourner à droite en direction du bois et passer sous une ligne électrique. Rentrer en sous-bois puis, au débouché sur la plaine, suivre la lisière du bois à main droite en laissant un chemin rentrant dans les fourrés. Rejoindre une petite route à prendre par la droite.

(2) Traverser la voie routière et filer en face. Passer tout droit devant l'embranchement de chemin allant à la Frilure et monter en direction du bois. Au chemin traversant, continuer tout droit en pénétrant dans le bois, puis après le passage entre les champs de culture, déboucher dans une courbe décrite par la route.

(3) Tourner à droite, longer la ferme du Boulat Blanc en conservant la route pour arriver sur une voie transversale.

(4) La prendre par la gauche sur quelques mètres, puis tourner dans le chemin sur la droite qui longe un bois. Suivre la lisière et, tout en conservant ce chemin, traverser la plaine afin d'atteindre la voie d'accès aux Paillots (chêne magnifique à main droite et puits).

(5) Virer à gauche pour atteindre un îlot central avec sur la gauche les demeures des Chevillons.

(6) Prendre la route sur la droite, la descendre et la conserver jusqu'à la D64.

(7) L'emprunter par la droite sur environ 300 m **en étant prudent**.

(8) Tourner à gauche dans le chemin qui se dirige vers les bois. Atteindre l'orée de ces bois.

(9) Partir à droite sur un chemin descendant et qui suit la bordure du bois à main gauche. À la route, virer sur la gauche, passer la voie d'accès enherbée qui amène aux Morins et continuer tout droit jusqu'au prochain virage à angle droit. À cet endroit, quitter la route et prendre le chemin empierré. Passer la volière à main gauche et arriver devant un carrefour à quatre directions avec un bâtiment d'élevage en face.

(10) Sans traverser, tourner à droite pour prendre le premier chemin sur la droite (maison sur la gauche) et déboucher sur la route menant aux Morins.

(11) Continuer tout droit. À hauteur de l'entrée du Château de Richebois, quitter la route pour le chemin légèrement sur la gauche. Couper une route par un léger droite-gauche et prendre la direction de la Ramerie.

(12) Virer sur la droite en prenant sur une cinquantaine de mètres la voie goudronnée puis la quitter pour emprunter le chemin descendant avec en point de mire l'église de Fontenouilles. Déboucher sur une voie goudronnée, laisser le cimetière à main gauche et, au carrefour, tourner deux fois de suite sur la droite. Arriver sur la D64 et se diriger vers le carrefour central situé à quelques pas. En partant sur la gauche, retrouver le parking et l'église **(D/A)**.

Points de passage

 **D/A Église Saint-Vérain dénomée aussi - Église Saint-Côme et Saint-Damien (Fontenouilles)**

| N 47.890189° / E 3.046891° - alt. 163 m - km 0

 **1 Traverser le - Ru du Cuivre (rivière) - Affluent de l'Ouanne**

| N 47.893359° / E 3.054204° - alt. 146 m - km 0.73

 **2 Route transversale**

| N 47.884759° / E 3.067504° - alt. 176 m - km 2.3

 **3 Débouché sur une route**

| N 47.874443° / E 3.065909° - alt. 187 m - km 3.47

 **4 Route transversale**

| N 47.874554° / E 3.056301° - alt. 181 m - km 4.21

 **5 Chêne à main droite**

| N 47.87472° / E 3.046604° - alt. 178 m - km 5.03

 **6 Îlot central des Chevillons**

| N 47.872203° / E 3.045782° - alt. 178 m - km 5.32

 **7 D64**

| N 47.873239° / E 3.039049° - alt. 166 m - km 5.96

 **8 Chemin sur la gauche et bois au bout du chemin**

| N 47.875795° / E 3.038765° - alt. 162 m - km 6.25

 **9 Chemin stabilisé**

| N 47.872487° / E 3.02817° - alt. 177 m - km 7.12

 **10 Carrefour routes / chemin**

| N 47.87409° / E 3.012508° - alt. 177 m - km 8.71

 **11 Virage routier menant aux Morins**

| N 47.881792° / E 3.023518° - alt. 188 m - km 10.13

 **12 La Ramerie**

| N 47.890366° / E 3.034004° - alt. 198 m - km 11.63

 **D/A - Église Saint-Côme et Saint-Damien (Fontenouilles)**

N 47.890184° / E 3.046887° - alt. 163 m -
km 12.77

Informations pratiques

Équipement à prévoir suivant la saison.

Attention lors des traversées ou de cheminement sur les petites routes.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°79 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en janvier 2023.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

À voir

Ce village est très proche de la commune de Charny-Orée de Puisaye qui possède autour des étangs, de beaux lieux de pique-nique. À visiter le centre historique.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-vrines/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



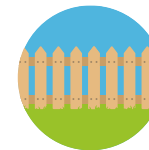
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.